

# Points de mire



**CEPES**  
CENTRE D'ÉTUDES DES POLITIQUES  
ÉTRANGÈRES ET DE SÉCURITÉ

## Traité FCE : La Russie montre les dents

**Par Pierre Jolicoeur**  
Professeur adjoint, science politique, Collège  
militaire royal du Canada, Kingston

Le 30 novembre 2007, le président russe Vladimir Poutine a formellement suspendu la participation de la Russie au Traité sur la limitation des forces conventionnelles en Europe (FCE), une décision qui a pris effet le 12 décembre 2007. Ce geste assez radical – après tout le Traité FCE est considéré comme l'une des pièces maîtresses de l'équilibre militaire en Europe depuis la fin de la Guerre froide – semble avoir surpris plusieurs observateurs. Il avait pourtant été annoncé par le gouvernement russe depuis plusieurs mois. Prévisible ou non, ce retrait russe risque de menacer le délicat équilibre militaire en Europe.

### La situation actuelle

La récente annonce de Poutine concernant le retrait de la Russie du Traité FCE n'est guère surprenante à la lumière de plusieurs éléments précurseurs. En effet, le 26 avril 2007, Poutine avait évoqué dans son discours annuel à la nation que la Russie imposerait un moratoire sur sa participation à ce traité si les pays membres de l'OTAN refusaient de ratifier la version modifiée de ce traité en 1999. Un mois plus tard, le 23 mai 2007, le Premier ministre russe, Sergei Ivanov, a décrété un moratoire sur la participation russe. Une récente série de décisions ont été adoptées dans le but de perpétuer cette nouvelle position russe. Le 7 novembre, la Douma a approuvé la mesure de suspension, suivie de la Chambre haute le 16 novembre. Notons au passage que les deux Chambres ont voté à l'unanimité, avec la bénédiction du président du pays.

Ces diverses étapes semblent indiquer que la Russie préparait la suspension de sa participation à ce Traité depuis plusieurs mois, en fait depuis que les États-Unis ont annoncé l'établissement d'un système de batterie anti-missile en Europe de l'Est, en Pologne et en République tchèque. À tort ou à raison, Moscou se sent visée par l'implantation de matériel militaire aussi sensible à sa frontière. Le 27 avril 2007, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergei Lavrov, a en effet déclaré à Oslo que « la Russie ne peut pas rester indifférente par le fait que les infrastructures militaires de l'OTAN se rapprochent de ses frontières ». Ce ne sont d'ailleurs pas que les infrastructures militaires de l'OTAN qui se rapprochent des frontières de la Russie, mais les frontières otaniennes elles-mêmes. Depuis la fin de la guerre froide, l'Alliance atlantique a procédé à trois vagues d'élargissement, un processus expansionniste qui ne semble pas terminé. En ce sens, l'entrée de l'Ukraine et de la Géorgie dans un processus « d'intensification du

dialogue (ID) avec l'OTAN » – en d'autres termes d'accélération de la négociation des conditions de leur admission – a particulièrement irrité la Russie. La Géorgie a d'ailleurs chèrement payé son ID avec l'OTAN. Au lendemain de cette annonce, en septembre 2006, les relations russo-géorgiennes, pourtant habituées aux tensions depuis quinze ans, se sont détériorées au point où la Géorgie a fait l'objet d'un embargo économique et diplomatique de la part de Moscou (voir Points de mire, vol. 7, no 9, 8 novembre 2006).

La recrudescence des rivalités américano-russes se reflète dans maints autres dossiers internationaux de l'heure. Que ce soit au sujet de la détermination du statut final du Kosovo, du développement du programme nucléaire en Iran, de la présence militaire américaine en Asie centrale ou de la résolution des conflits israélo-palestinien ou irakien, les positions de Washington et de Moscou semble s'opposer de plus en plus vigoureusement, au point que l'on évoque le spectre d'une nouvelle guerre froide. À la lumière de ces diverses crises, il est assez clair que la Russie, qui se sent désormais suffisamment forte pour tenir tête aux États-Unis et à leurs partenaires stratégiques, veut arrêter l'effritement de sa sphère d'influence, voire reprendre une partie du terrain perdu depuis une quinzaine d'années. Son retrait du Traité FCE n'est que la dernière manifestation de cette rivalité géopolitique.

### Importance du Traité FCE

Tout comme les autres traités de limitation des armements avant lui, le Traité FCE, signé en 1990, est un outil visant à équilibrer le niveau de force militaire entre les puissances en présence : l'OTAN et le Pacte de Varsovie. En l'occurrence, le Traité FCE spécifie le nombre de tanks, de véhicules blindés, de pièces d'artillerie, d'avions de combat et d'hélicoptères d'attaque autorisés, plutôt que les missiles et les têtes nucléaires comme dans les traités précédents conclus entre les États-Unis et l'URSS. Les États européens sont les plus concernés par le Traité FCE, car ce dernier était considéré comme une étape essentielle pour réduire le risque d'une nouvelle guerre conventionnelle en Europe. Ce Traité a une portée réelle : vers 1995, quelque 50 000 véhicules de combat avaient été détruits ou convertis en vertu de cet accord. Pour plusieurs, ce Traité constitue la pierre angulaire de l'architecture de sécurité européenne.

Inversement aux autres traités de désarmement l'ayant précédé, le Traité FCE n'était pas conclu entre des États mais par des alliances militaires. Or la dynamique de la guerre froide, ayant poussé l'OTAN et le défunt Pacte de Varsovie à signer ce

Traité, n'existe plus. De plus, la plupart des États qui faisaient autrefois partie du Pacte de Varsovie ont depuis été intégrés à l'OTAN. Suite à ces développements, le Traité FCE ne sert plus aux mêmes fins qu'au moment de son adoption, particulièrement du point de vue de Moscou. Malgré ces changements dans l'équilibre européen, le Traité FCE est resté en vigueur depuis plus de quinze ans. Il a certes été révisé en 1999, afin de tenir compte de la nouvelle donne, mais des problèmes demeurent, notamment la violation du Traité par le niveau des forces russes – troupes et matériels militaires – basées en Géorgie et en Moldavie. Ainsi, de nombreux États, tels l'Estonie, la Lettonie ou la Lituanie – désormais des pays membres de l'OTAN – n'ont toujours pas ratifié cet accord, tant la première mouture que la version modifiée de 1999.

## Conséquences

En dépit de certains propos alarmistes, il faut comprendre que les 50 000 pièces d'artillerie et autres équipements militaires retirés en 1995 ne sont pas près de réapparaître aux frontières de l'Union européenne (UE). La Russie n'a pas la capacité industrielle de produire des milliers de tanks annuellement, comme à l'époque soviétique. Si jamais la Russie choisissait de ne plus respecter les limites imposées par le Traité FCE sur des sites stratégiques – i.e. pas seulement en Géorgie ou en Moldavie – cela prendrait de nombreuses années avant de pouvoir modifier la dynamique sécuritaire dans la région.

Par ailleurs, si Moscou poursuit sa politique de suspension et son retrait du Traité, cela envoie un signal fort aux autorités européennes et risque de compromettre le dialogue avec elles. De plus, la simple idée que la Russie puisse aligner ses troupes et ses blindés sur les frontières occidentales de l'UE exerce un puissant effet psychologique sur les capitales européennes et, surtout, d'Europe centrale. En réaction, ces dernières chercheront un ajustement conséquent de la politique sécuritaire de l'OTAN. Déjà, plusieurs analystes ont commencé à évoquer le spectre d'une « nouvelle guerre froide » entre l'OTAN et la Russie.

Ce climat pourra difficilement s'améliorer au cours de l'année à venir, dans le contexte où des élections présidentielles auront lieu en 2008, tant aux États-Unis qu'en Russie. Pour des considérations de politique intérieure, le nationalisme est bien reçu en Russie. Cette dernière se situe dans une phase de réaffirmation de soi sur la scène internationale et est susceptible d'en rajouter. Poutine, qui devra quitter ses fonctions présidentielles au printemps prochain, restera une personne clé du jeu politique russe. En désignant son successeur potentiel en la personne de l'actuel Premier vice-premier ministre Dmitri Medvedev, qui est pratiquement assuré de remporter les élections présidentielles de mars 2008, Poutine s'assure ainsi du maintien d'une certaine continuité en matière de relations internationales.

Il n'est pas encore clair si Poutine utilise la

suspension de la participation de la Russie au Traité FCE simplement pour des considérations de géopolitique ou de politique intérieure et s'il a réellement l'intention d'ignorer les limites imposées par ce Traité. Par ailleurs, l'émergence d'une Russie plus menaçante est un développement suffisamment mobilisateur auprès des chancelleries européennes, pouvant enfin faire aboutir ce que la diplomatie n'a pas réussi à mettre en place jusqu'à maintenant : une réelle intégration européenne. Dans un tel scénario, n'en déplaise au projet d'armée commune européenne, le véritable organe de sécurité européen restera l'OTAN.

Dès lors, peut-on réellement parler du développement d'une « nouvelle guerre froide »? Un tel scénario est peu probable de se produire au sens de la reconstitution au XXI<sup>e</sup> siècle du système bipolaire de rapports internationaux animé par une division en deux camps adverses dominés respectivement par la Russie et les États-Unis. À la différence de l'URSS, la Russie n'est pas une superpuissance et n'a pas d'idéologie messianique. On peut cependant parler d'une « nouvelle guerre froide » dans le sens d'une mise en place d'un modèle de relations bilatérales entre Washington et Moscou où les tendances à la confrontation prédomineront sur les intérêts communs.

## Pour en savoir plus :

« Traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE) signé à Paris le 19 novembre 1990 », Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits, (Texte du traité), <<http://www.obsarm.org/obsnuc/traites-et-conventions/francais/traite-fce.htm>>

« ABM américain en Europe de l'Est: réactions », Novosti : Agence russe d'information internationale, (dossier) <<http://fr.rian.ru/trend/abm>>

« Russia suspends participation in CFE treaty », Russian and Eurasian Security, Security Watch, <<http://www.res.ethz.ch/news/sw/index.cfm>>

« Traité FCE », Wikio actualité (dossier), <<http://www.wikio.fr/news/Traite%C3%A9+FCE>>